



Vernissage

La Cave de la Charrue est entre les mains de la famille Hermanjat depuis 1872. De génération en génération, les successeurs se sont efforcés de mettre leurs compétences au service de la viticulture et de la vinification, en suivant l'évolution des techniques et le respect de la tradition afin de pouvoir toujours vous offrir des vins et des alcools d'exception, des grands crus de la Côte plantés sur nos deux propriétés du Domaine de Bellecour et du Domaine de la Charrue à Commugny.



Historiquement, la Cave de la Charrue a toujours eu une vocation culturelle. Aujourd'hui, nous offrons la possibilité aux artistes d'exposer dans le magnifique cadre de notre caveau afin de mettre en valeur leurs talents.

Nous vous proposons :

Un cocktail lors de votre vernissage, composé de gourmandises, préparées par le service traiteur des "Produits du Terroir Vaudois", accompagné des vins de la cave en accord avec le choix de votre cocktail, ainsi que des boissons sans alcool.





Dates de l'expo : du.....au.....

(possibilités de février à juillet ainsi que les 15 premiers jours de novembre, janvier, août, octobre et décembre le caveau est fermé).

Date du vernissage (jeudi de préférence) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

E-mail :

Choix du cocktail : (selon entente avec le service traiteur des produits du Terroir vaudois, exclusivement !)

Service traiteur des "Produits du Terroir Vaudois"

Mme Antoinette GAVILLET, 079 613 89 04,

traiteur@prometerre.ch

<http://www.terroir-vaudois.ch/traiteur.php>

Choix des boissons : (selon les vins disponibles à la cave) facturées selon la consommation.

Frais et responsabilités de l'artiste :

- Caveau : CHF 500.- (mise à disposition des lieux, service d'ordre lors du vernissage),
- Boissons et nourriture, obligation d'être prises à la cave **avec** le service traiteur des "produits du Terroir vaudois",
- **la Cave de la Charrue ne prend pas de pourcentage sur les ventes.**
- La Cave de la Charrue ne s'occupe pas des invitations, ni du mailing, toute l'information est faite par l'artiste,
- L'accrochage et le décrochage sera effectué par l'artiste,
- La Cave de la Charrue met à disposition de l'artiste un certain nombre de crochets et de lampes,
- Les listes de prix de vente des tableaux seront effectuées par l'artiste,
- La Cave de la Charrue ne s'occupe pas de l'exposition, ni des heures d'ouverture, l'artiste s'organise seul.



Conditions :

Toute réservation ne peut se faire qu'en accord avec le service traiteur des produits du Terroir vaudois.

Annulation sans frais jusqu'à 15 jours avant la date du vernissage.

Annulation intervenant moins de 15 jours avant la date du vernissage, il sera facturé CHF 50.-

Annulation intervenant moins de 7 jours avant la date du vernissage, il sera facturé CHF 250.-

Annulation intervenant moins de 3 jours avant la date du vernissage, il sera facturé 500.-

La facture est à régler en cash ou par cartes bancaires, nous acceptons les cartes suivantes : Maestro, Postcard, Visa, MasterCard. Sur demande, nous effectuons une facture payable à 30 jours, tout retard sera majoré des frais administratifs, ainsi que d'un intérêt de 10%.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre choix. Dans l'attente du plaisir de vous recevoir, veuillez accepter les assurances de notre plus haute considération.

Denis Hermanjat

Bon pour accord :

....., le.....

